COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept et le sept avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Dions, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Verdalle, maire

<u>Présents</u>: J Verdalle, N Raymond, B Bourdon, P Chabert, C Desanlis, M Fricon, M Gibert, M Micucci, S Rouquette,

Absents excusés : J Aubonnet, A Vincent.

Ont donné procuration : J Boucoiran à P Chabert, J Vedrines à M Micucci, J Serody à C

Desanlis.

Début de séance : 20h30

Secrétaire de séance : Nicole Raymond.

Approbation du conseil municipal du 3 mars 2017 : UNANIMITE

DELIBERATIONS

- 1. Compte de gestion 2016 du CCAS UNANIMITE
- 2. Compte de gestion 2016 de la commune UNANIMITE
- 3. Compte administratif 2016 du CCAS UNANIMITE
- 4. Compte administratif 2016 de la commune UNANIMITE
- 5. Budget prévisionnel 2017 de la commune UNANIMITE
- 6. Taux des taxes foncières et d'habitation UNANIMITE
- 7. Décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2017 UNANIMITE
- 8. Bail de location Lafarge UNANIMITE
- 9. Convention entretien de voirie Lafarge UNANIMITE
- 10. Autorisation d'exploitation d'une carrière (fin d'enquête publique Lafarge) **UNANIMITE**
- 11. Convention SMGG gouffre des Espelugues UNANIMITE
- 12. Autorisation donnée au maire pour signer le marché « rives et pont sur la Braune » UNANIMITE
- 13. Maître d'œuvre pour l'aménagement de la place Brot UNANIMITE
- 14. Renouvellement du droit de chasse sur les terrains communaux (loyer) -

UNANIMITE

- 15. Modification de l'indice de la fonction publique pour le calcul des indemnités de fonction **UNANIMITE**
- 16. Pluvial : réservation d'un espace privé pour le compte de Nîmes Métropole en vue de la création d'un bassin de rétention échange 11 voix POUR et 1 ABSTENTION UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES

- Elections présidentielles : bureau suppléants
- Activités extra-scolaires 2017-2018 : modification de la réglementation et conséquences
- Cantine : réglementation hygiène
- Fibre optique : plan de câblage des particuliers
- commande de voirie « arrêt des bus » après modifications après PMR de Nîmes métropole

Le Maire Jean VERDALLE